



Assemblée Générale de la Section des Retraités MOTION 2016

Réunis à Paris le 12 mars 2016, les Commandants de la Police Nationale retraités de Synergie OFFICIERS :

- CONSTATENT la dégradation très importante du contexte économique et sociétal :
 - Stagnation du chômage à un niveau trop élevé
 - Accroissement et banalisation des incivilités, des faits de violences et de la délinquance notamment vis-à-vis des forces de l'ordre
 - Emergence d'actions terroristes sur notre territoire
 - Dangers et coûts d'une immigration massive et non maîtrisée en provenance de contrées sous influence néfaste d'organisations fanatiques et criminelles
- Soutiennent toutes les mesures prises par les responsables politiques de notre Pays face à la gravité extrême de cette situation.
- Considèrent toutefois que l'Etat d'Urgence prolongé à deux reprises ne pourra être reconduit indéfiniment dans notre Etat de Droit. Un projet législatif durable prenant en compte les paramètres actuels de la Sécurité Publique doit donc être étudié pour être applicable dès l'extinction des mesures exceptionnelles et temporaires.
- Insistent sur la nécessité de filtrer et maîtriser les flux migratoires et de rétablir à l'échelon Européen et National un contrôle aux frontières.
- Remarquent que les autorités ont réagi opportunément en matière d'efforts immédiats et nécessaires pour adapter les dotations en effectifs et matériels face aux événements.
- Demandent que cette action soit poursuivie en profondeur durable sur l'organisation et les statuts des primo intervenants (Police, Gendarmerie, Douanes) pour homogénéiser et mieux coordonner leur travail (parallélisme structurel et hiérarchique, moyens techniques matériels et armement, Services d'investigations communs)

Cette nécessité est motivée par l'évolution actuelle des manifestations du grand banditisme, des faits de terrorisme et des violences urbaines.

- Insistent sur le fait que la protection des libertés individuelles et publiques passe par une réponse adaptée à toute atteinte aux principes constitutionnels de la République et demandent que le Ministère de la Justice prenne en compte la situation actuelle par une simplification nécessaire des règles de procédure et une réponse pénale plus adaptée aux circonstances actuelles.
- .
- Réitèrent leur soutien à l'ensemble des forces de l'ordre, Police Gendarmerie et Douanes, primo-intervenantes et Unités spécialisées, dans le contexte troublé et violent où ils sont amenés à intervenir au quotidien.
- Se déclarent solidaires des actions défendues devant l'Administration par le Bureau National, en particulier en matière de positionnement et d'exhaussement du Corps, de demande de poursuite des mesures de simplification de la procédure pénale, et de dotation de matériel technique, logistique et d'armement apte à faire face aux nouveaux défis du terrorisme, du grand banditisme et des violences urbaine.
- Rappelent enfin que le gel du point d'indice de la Fonction Publique depuis sept ans, facteur d'érosion du pouvoir d'achat constitue un effort important de solidarité face aux difficultés économiques mais ne saurait perdurer sans entacher la motivation des effectifs surtout si elle ne concerne que les seuls fonctionnaires.